



Ville d'Enghien

Assemblée du Conseil communal du 13 septembre 2018

Convocation

Réf. : DG/504.1:172.2/2018/06

M.....est invité(e) pour la première fois à assister à la réunion du Conseil communal qui se tiendra **le 13 septembre 2018 à 19h30 à la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville.**

Enghien, le 05 septembre 2018.

Le Collège communal,

La Directrice Générale,

Le Bourgmestre,

Rita VANOVERBEKE.

Olivier SAINT-AMAND.

ORDRE DU JOUR

A. SEANCE PUBLIQUE

Approbation du procès-verbal du Conseil communal du 12 juillet 2018.

Tirage au sort du membre premier votant.

Police administrative générale

Article 1er : SA/CC/2018/136/581.5

Police administrative générale - Maintien de l'ordre public - Installation et utilisation de caméras en vue de surveiller le domaine public.

CPAS

Article 2 : SA/CC/2018/137/185.2

Centre Public d'Action Sociale d'Enghien - Délibération n° 20180702 - Règlement d'ordre intérieur du Conseil de l'action sociale, du Bureau Permanent et du Comité Spécial du Service social.

CULTES

Article 3 : SA/CC/2018/138/185.3

Tutelle sur les établissements cultuels : Fabrique d'église Sainte-Anne de Labliau – Modification budgétaire n°1 de l'exercice 2018.

Article 4 : SA/CC/2018/139/185.3

Tutelle sur les établissements cultuels : Fabrique d'église Saint-Nicolas d'Enghien – Modification budgétaire n°3 de l'exercice 2018.

Article 5 : SA/CC/2018/140/185.3

Tutelle sur les établissements cultuels : Fabrique d'église Saint-Nicolas d'Enghien – Budget de l'exercice 2019.

Article 6 : SA/CC/2018/141/185.3

Tutelle sur les établissements cultuels : Fabrique d'église Sainte-Anne de Labliau – Budget de l'exercice 2019.

Article 7 : SA/CC/2018/142/185.3

Tutelle sur les établissements cultuels : Fabrique d'église Saint-Martin de Marcq – Budget de l'exercice 2019.

FINANCES COMMUNALES

Article 8 : DF/CC/2018/143/472.2

Finances communales – Approbation des modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire n° 2 de 2018.

Article 9 : DF/CC/2018/144/473.22

Finances communales – Trésorerie – Proposition de constitution d'une provision en faveur du service population/Etat-Civil.

ENSEIGNEMENT

Article 10 : SA1/CC/2018/145/551.21

Enseignement fondamental communal - Ecole du secteur de Marcq – Année scolaire 2018/2019 - Organisation générale des cours au 1^{er} septembre 2018.

Article 11 : SA1/CC/2018/146/551.218

Enseignement fondamental communal – Année scolaire 2017/2018 - Fixation des indemnités de surveillance de midi – Révision au 1^{er} septembre 2017.

MARCHES PUBLICS

Article 12 : SA3/CC/2018/147/281.2

Service extraordinaire - Marché public de fournitures par procédure négociée sans publication préalable - Acquisition d'illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année - Adoption du cahier spécial des charges.

Article 13 : ST1/CC/2018/148/861.6

Marché public de travaux organisé par procédure négociée sans publication préalable - Réparation de l'étanchéité de la toiture des vestiaires du terrain de football du Petit parc - Désignation de l'adjudicataire - Dépenses urgentes - Activation de l'article 1311-5 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

REGLEMENTS

Article 14 : ST3/CC/2018/149/581.116

Règlement complémentaire en matière de police sur la circulation routière- Organisation du stationnement à la Place du Vieux Marché, dans sa partie centrale, au secteur d'Enghien.

Article 15 : ST3/CC/2018/150/581.116

Règlement complémentaire en matière de police sur la circulation routière - Stationnement réservé pour personnes handicapées à la rue d'Argent, voirie communale, au secteur d'Enghien.

ENERGIE

Article 16 : ST1/CC/2018/151/637.81

Plan communal énergie - Bornes de chargement de véhicules électriques - Approbation de la convention d'installation et d'exploitation entre la Ville et Ideta.

Article 17 : ST1/CC/2018/152/637.81

Energies - Soutien à l'amélioration du Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC) d'une commune pilote à travers l'adhésion de celle-ci au European Energy Award (EEA) dans le cadre du projet Implement - Approbation de la convention à conclure avec l'ASBL Association pour la Promotion des Energies Renouvelables (APERe ASBL).

ASBL/REGIE/INTERCOMMUNALE/ECONOMIE

Article 18 : ADL/CC/2018/153/700 :472.2

Régie communale ordinaire - Agence de Développement Local - Modifications budgétaires n°2 de l'exercice 2018 - Approbation.

Article 19 : ADL/CC/2018/154/700 :475.1

Régie communale ordinaire - Agence de développement local - Compte 2016 - Approbation.

Article 20 : ADL/CC/2018/155/700 :475.1

Régie communale ordinaire - Agence de développement local - Compte 2017 - Approbation.

Article 21 : ADL/CC/2018/156/485.11

Supracommunalité - Convention entre la Ville d'Enghien, la Commune de Silly et l'ASBL Cittaslow Belgium relative au projet « Itinérance Slow-food et Slow Culture » dans le cadre de l'opérationnalisation de projets supracommunaux 2017-2018 - Adoption.

B. COMMUNICATIONS

Calendrier des Conseils communaux :

25 octobre 2018
3 décembre 2018
13 décembre 2018

C. HUIS CLOS